



Arondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
District électoral de Côte-des-Neiges (032)

Endroits de vote - Journées du vote	Sections de vote
01 ÉCOLE FELIX-LECLERC 6035, avenue de Darington Gymnase	001-002-003-004-005-006-007-008-009
02 ÉGLISE SAINT-KÉVIN 5590, chemin de la Côte-des-Neiges Sous-sol	010-011-012-013-014-015-016-017-018-019
03 CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIR DE LA CÔTE-DES-NEIGES 5354, avenue Gastineau Gymnase	020-021-022-023-024-025-026-027-028-029-030-031
04 LES APPARTEMENTS ROCKHILL 4858, chemin de la Côte-des-Neiges Galerie commerciale - Sous-sol 1	032-033-034
05 CENTRE SPORTIF CÔTE-DES-NEIGES (HORS-DISTRICT) 4880, avenue Van Horne Gymnase 1	035-036-037-038-039-040-041-042

Dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :
 1. Le maire de la ville de Montréal
 2. Le maire de son arrondissement
 3. Le conseiller de la ville de son district

Données à par au 2021-10-04 Produit le 2021-10-04 02:15

- voie ferrée
- limite ville liée
- hydrographie
- endroit de vote
- limite des sections de vote

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier
Service du greffe

elections.montreal.ca

